

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : elisabeth-thibault-cssmi-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/d67287aff21386a4a275d567>

Date d'obtention : 2025-09-26 18:07:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Rencontrer la personne qui dénonce et lui faire remplir la grille d'évaluation si cela s'applique (seulement s'il est question d'un élève de notre établissement).
2. Si cette personne qui dénonce est aussi en possession de photos pornographiques, lui confisquer son cellulaire et la mettre dans l'enveloppe du protocole Sexto.
3. Rencontrer individuellement toutes les personnes impliquées dans la situation et remplir avec eux la grille d'évaluation Sexto (incluant la victime).
4. Confisquer le cellulaire de chacune des personnes qui pourrait être en possession de photos pornographiques.
5. Donner les grilles d'évaluations et les enveloppes au service de police/éducateurs de mon école.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si la personne qui dénonce est un adulte (parent), il doit être référé au service de police. S'il s'agit d'un échange de photo avec une personne majeur, le protocole Sexto doit s'appliquer tout de même et on dirige l'enfant et le parent vers le poste de police pour porter plainte. Qu'il est important de faire remplir la grille pour toutes les personnes impliquées (même ceux qui ont vu la photo sans nécessairement la posséder ou la partager).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque l'intervenant rencontre la victime, il est important d'être dans la bienveillance, de ne pas juger, de lui faire voir l'importance de dénoncer et de prendre au sérieux la situation. De plus, lui indiquer que nous prenons la situation au sérieux et que nous devons suivre le protocole sexto. Amener la victime à se sentir en sécurité et en confiance. Ne pas accepter de regarder la photo ou le cellulaire de l'élève s'il souhaite nous montrer l'image. S'en tenir aux étapes du protocole Sexto.